



Communiqué de presse

Date 23 octobre 2009

La Confédération et les cantons présentent la Stratégie nationale en matière de soins palliatifs

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin et le président de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), Pierre-Yves Maillard, ont présenté la « Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2010-2012 ». Cette dernière comporte des propositions de mesures visant à promouvoir les soins palliatifs dans les domaines suivants : offres en la matière, financement, sensibilisation, formation et recherche. Les soins palliatifs soutiennent et accompagnent les personnes gravement malades et mourantes. Ils englobent les traitements médicaux, les soins ainsi que le soutien psychique, social et spirituel.

Nécessité de promouvoir les soins palliatifs

La société évolue en Suisse. Les personnes vivent plus longtemps, leurs maladies sont plus longues et complexes, leur recours aux soins augmente considérablement. Or, il faut s'attendre à un manque important de personnel soignant en Suisse. Parallèlement, les valeurs individuelles évoluent. De nos jours, les patients se tiennent activement informés sur les questions en matière de santé et veulent participer aux décisions. Les personnes gravement malades et mourantes, elles aussi, souhaitent disposer de cette autonomie. Les soins palliatifs leur permettent de mieux organiser la dernière phase de leur vie. Ils contribuent, par exemple, avec le concours de professionnels et de bénévoles, à atténuer les douleurs, à choisir le dernier lieu de vie ainsi qu'à associer les proches et à alléger leur charge. En Suisse, les soins de santé actuels ne sont pas encore adaptés à cette situation et à ces besoins.

L'offre en matière de soins palliatifs fait défaut dans de nombreuses régions

Différentes lacunes ont été décelées dans le cadre d'une étude menée en 2009 par près de 80 experts. Des offres de soins palliatifs disponibles dans toute la Suisse font défaut, malgré les activités de certains cantons. La population n'est pas informée suffisamment sur les soins palliatifs et leur utilité. Les professionnels et les bénévoles ne bénéficient pas encore partout d'une bonne formation. Au niveau de la recherche, les contributions qui permettraient à ces soins de se développer et d'occuper une place solide dans ce domaine font encore défaut.

La Confédération et les cantons soutiennent les soins palliatifs

La « Stratégie nationale en matière de soins palliatifs » a été lancée par la Confédération et les cantons, qui se sont engagés à la soutenir durant trois ans. Afin de renforcer les soins palliatifs, la stratégie met notamment l'accent sur les mesures suivantes :

- **Extension du réseau de soins** : entre autres, une plus grande offre d'équipes mobiles de soins palliatifs (traitement et soins à domicile) est nécessaire, afin que ces soins soient disponibles sur l'ensemble du territoire.
- **Recherche** : un programme national de recherche (PNR) est primordial pour mieux connaître les besoins des personnes gravement malades. Le Conseil fédéral prendra une décision en décembre 2009 concernant la proposition de programme national de recherche en matière de soins palliatifs.
- **Formation et perfectionnement** : les professions concernées doivent définir, dans un concept de formation commun, les objectifs et contenus pédagogiques relatifs aux soins palliatifs qui sont nécessaires pour fournir ces prestations.

Prochaines étapes

De janvier 2010 à fin 2012, les mesures arrêtées seront mises en œuvre, sous la responsabilité principale de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), de la Conférence suisse des directrices et des directeurs cantonaux (CDS) et de l'association professionnelle « palliative.ch ». Elles bénéficieront du soutien d'autres offices fédéraux, des cantons ainsi que d'autres acteurs impliqués.

Les soins palliatifs font partie d'un système de santé moderne dans lequel ils complètent la médecine curative. Quel que soit leur âge, les personnes doivent pouvoir mieux vivre la dernière phase de vie, en souffrant moins et en étant bien entourées, dans l'endroit qu'elles ont choisi.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Informations complémentaires

Office fédéral de la santé publique, Stefan Spycher, responsable de l'unité de direction
Politique de la santé, Tél. 031 322 95 05, media@bag.admin.ch

Informations :

www.bag.admin.ch/palliativecare

www.bag.admin.ch/soinspalliatifs